

# ACTION URGENTE

## UN DÉFENSEUR LIBÉRÉ SOUMIS À DES RESTRICTIONS SÉVÈRES

**Le 11 janvier, le défenseur des droits humains Ouktam Pardaïev a été condamné à une peine de trois ans de prison avec sursis qui restreint grandement ses mouvements et ses activités. Il a passé huit semaines en détention provisoire dans des conditions dégradantes et se trouve désormais sous surveillance constante.**

Le défenseur des droits humains **Ouktam Pardaïev** a été déclaré coupable d'escroquerie, de corruption et de diffamation le 11 janvier par le tribunal de district de Doustlik à Djizak, dans le nord-est de l'Ouzbékistan, et a été condamné à une peine de trois ans avec sursis. Président de l'Association indépendante des droits humains d'Ouzbékistan pour la province de Djizak, il est l'un des rares défenseurs qui continuent de travailler en Ouzbékistan. Amnesty International estime que sa condamnation est motivée par des considérations politiques et s'inscrit dans le cadre d'une campagne des autorités ciblant les défenseurs des droits humains.

D'après des informations reçues en février, les conditions de sa libération ne permettent pas à Ouktam Pardaïev de poursuivre ses activités sans conséquences. Il doit se présenter au poste de police local tous les mois et la police lui a fait signer un document qui lui impose un couvre-feu à 22 heures et lui retire son droit de quitter Djizak sans autorisation. Il va faire appel de sa condamnation.

Ouktam Pardaïev a été arrêté le 16 novembre 2015 et a passé huit semaines en détention provisoire. Mi-février, il a parlé à des défenseurs des droits humains et a décrit les conditions de sa détention. Au centre de Doustlik, il a été enfermé dans une cellule froide et humide, avec un matelas sale pour dormir, et a subi des pressions quotidiennes pour reconnaître sa culpabilité. On lui donnait pour seule nourriture la moitié d'une portion de soupe et la moitié d'un petit pain une fois par jour, et il a été témoin des actes de torture et des mauvais traitements infligés à d'autres détenus pour leur extorquer des « aveux ». Après son transfert au centre de détention de Khavast le 26 décembre, des policiers lui ont donné des coups de matraque à la tête, au ventre et à la poitrine, parce qu'il ne se déshabillait pas assez rapidement. Cependant, lorsque des membres de l'administration pénitentiaire ont découvert qu'Ouktam Pardaïev était un défenseur des droits humains bénéficiant d'un soutien international, ses conditions de détention se sont nettement améliorées et il n'a plus subi de mauvais traitements.

Depuis sa libération en janvier, Ouktam Pardaïev est constamment surveillé par les services de sécurité. Sa famille et ses amis ont également été surveillés, interrogés et mis sous pression pour témoigner contre lui et contre ses frères.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en ouzbek, en russe, en anglais ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités à annuler la condamnation d'Ouktam Pardaïev, pris pour cible uniquement en raison de son travail légitime en faveur des droits humains ;
- appelez-les à diligenter sans délai une enquête impartiale et indépendante sur les allégations selon lesquelles il aurait été frappé par des gardiens et aurait subi des conditions de détention cruelles, inhumaines et dégradantes, et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur que les autorités ouzbèkes sont tenues de protéger les défenseurs des droits humains et de leur permettre de mener leurs activités légitimes sans crainte de harcèlement ni de représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 5 AVRIL 2016 À :**

Procureur général  
Ihtior Abdullaev  
Prosecutor General's Office  
Ul. Gulyamova 66  
Tashkent 100047, Ouzbékistan  
Fax : +998 71 133 39 17  
Courriel : info@prokuratura.uz  
**Formule d'appel : Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général,**

Ministre de l'Intérieur  
Adham Ahmedbaev  
Ministry of Internal Affairs  
ul. Junus Rajabiy 1  
Tashkent 100029, Ouzbékistan  
Fax : +998 71 233 89 34  
Courriel : info@mvd.uz  
**Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,**

**Copies à :**  
Commissaire aux droits humains  
Ullugbek Mukhammadiev  
Uzbekistan Avenue 16a  
Tashkent 100027, Ouzbékistan  
Fax : +998 71 239 81 36  
Courriel : info@ombudsman.uz

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Ouzbékistan dans votre pays (adresse/s à compléter) :**  
nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 264/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur62/2916/2015/fr/>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN DÉFENSEUR LIBÉRÉ SOUMIS À DES RESTRICTIONS SÉVÈRES

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ouktam Pardaïev a été arrêté le 16 novembre 2015 au petit matin, à son domicile de Djizak. Onze policiers ont perquisitionné et saisi un appareil photo, un ordinateur, une clé USB et des CD. Ils ont ensuite emmené Ouktam Pardaïev dans un centre de détention temporaire au poste de police du district de Doustlik (province de Djizak).

Amnesty International estime que l'arrestation d'Ouktam Pardaïev relève d'une pratique établie de longue date par les autorités ouzbèkes, qui consiste à harceler et persécuter les militants de la société civile et les défenseurs des droits humains. Elle considère que sa condamnation à une peine avec sursis est motivée par des considérations politiques et vise à faire obstacle à ses activités légitimes en faveur des droits humains. Il mène des investigations et écrit des articles pour des médias internationaux qui traitent de questions relatives aux droits humains et il travaille activement avec d'autres défenseurs des droits humains en Ouzbékistan et à l'étranger.

Les autorités ouzbèkes sont responsables de violations graves et systématiques des droits humains, notamment d'importantes restrictions des droits aux libertés de réunion, d'association et d'expression, et les actes de torture et autres mauvais traitements infligés aux détenus par les forces de sécurité sont endémiques. Des défenseurs des droits humains, des détracteurs du gouvernement et des journalistes indépendants influents ont été contraints de quitter l'Ouzbékistan afin d'échapper aux persécutions, aux manœuvres d'intimidation et de harcèlement des forces de sécurité et des autorités locales. Beaucoup continuent d'être harcelés à l'étranger par les autorités ouzbèkes.

La torture et les autres formes de mauvais traitements sont caractéristiques de la justice pénale en Ouzbékistan. Les autorités y ont largement recours pour faire face à la dissidence, combattre les menaces réelles ou présumées contre la sécurité et sévir contre les opposants politiques.

Nom : Ouktam Pardaïev  
Homme

Action complémentaire sur l'AU 264/15, EUR 62/3502/2016, 23 février 2016